

Ecole Primaire Raymond Fontaine

57, route de Blécheins

74 160

ARCHAMPS

## Compte-rendu du Conseil d'école du Vendredi 18 Mars 2016

### ❖ Personnes présentes :

- Ecole : M<sup>mes</sup> Yannick GAL (*directrice*), Sophie CHAPPAZ, Blandine AGUESSE, Brigitte REGAD, Sandrine TRUCHET, Céline SERVIA, Sandrine DELAY, Herminie GUILLE (*enseignantes*).
- Mairie : M<sup>mes</sup> Mireille DOMENJOUR (*adjointe au maire en charge de l'école*), Olivia SIMEONI (*conseillère municipale*), Martine CONVERS (*adjointe administrative*), M<sup>r</sup> Xavier PIN (*Maire*).
- Parents délégués : M<sup>mes</sup> Nadège CASAYS, Nathalie REY, Anne-Marie VADOT, Charlotte HENRY, Elsa WAGNER-ROUSSET, Muriel PARRA-HANNECART, Anne-Sophie KELLER, Solenn BEN OTHMANE et M<sup>r</sup> Reda BENBRAHIM EL ANDALOUSSI.
- Sou des écoles : M<sup>r</sup> Mikaël BOLLIET (*Président du Sou des Ecoles*).
- Enfants-délégués :
  - Eva ZAMOFING (*classe de CP de Yannick GAL*)
  - Nayl BENBRAHIM EL ANDALOUSSI (*classe de CE1-CE2 de Laure LUCCHETTI*)
  - Océane KEBERLE (*classe de CE1-CE2 de Blandine AGUESSE*)
  - Edgar DOMENJOUR (*classe de CE2-CM1 de Sophie CHAPPAZ*)
  - Esteban MILLET (*classe de CM1-CM2 de Séverine MAZOYER*)

### ❖ Personnes excusées :

- M<sup>me</sup> MATERA (*Inspectrice de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois*).
- M<sup>me</sup> Séverine MAZOYER (*enseignante de CM1-CM2 en arrêt maladie*)
- M<sup>me</sup> Laure LUCCHETTI (*enseignante de CE1-CE2 en arrêt maladie*)
- M<sup>me</sup> CASAYS (*arrivée à 18h15 pour des raisons professionnelles*)

La réunion débute à 17h30. La directrice souhaite la bienvenue à tous les participants qui se présentent à tour de rôle.

### ❖ Questions des délégués-élèves :

La parole est donnée aux enfants afin qu'ils puissent poser leurs questions et repartir ensuite.

Leurs requêtes ont été les suivantes :

- *Avoir des cerceaux pour jouer dans la cour de récréation.*
- Il y a déjà beaucoup de matériel à disposition pour jouer dans la cour..., mais les maîtresses vont regarder si quelques cerceaux ne pourraient pas aussi être mis à disposition pour la récréation.

- *Changer les pots d'eau de la cantine. Avoir des pots avec des becs verseur...*
  - Il faut se faire aider pour le service si c'est difficile...
- *Il y a beaucoup de bruit à la cantine...*
  - Cette année, gros effectif. Pas de solution pour réduire le bruit. Les enfants doivent essayer de moins crier.
- *Avoir un self à la cantine (pour pouvoir se servir seul).*
  - La mairie prend note du souhait des enfants.
- *Regonfler les ballons de basket de la cantine.*
- *Faire descendre les ballons bloqués sur le toit.*
  - La mairie se charge de faire faire le nécessaire.
- *Pouvoir utiliser les deux cours de récréation pendant la récréation de la cantine, afin d'éviter que les petits ne soient toujours embêtés par les grands.*
  - *Cela avait déjà été discuté au premier conseil d'école, mais pas appliqué en raison d'un manque de personnel. Cela devrait désormais être possible... La mairie se charge de faire le nécessaire pour pouvoir mettre ce système en place.*
- *Avoir un autre panier de basket sur le stade pour pouvoir faire des matchs et des cycles de basket à l'école avec les maîtresses.*
  - La mairie prend note du souhait des enfants et y réfléchit.
- *Faire plus de sorties.*
  - Les maîtresses essaient de programmer un maximum de sorties, mais elles doivent tenir compte du budget qui leur est alloué par le Sou des Ecoles et par la mairie pour les sorties et les activités pour cette année scolaire.
- *Faire une chorale.*
  - L'équipe enseignante trouve l'idée très intéressante ! Les maîtresses vont réfléchir à la façon dont cela pourrait être mis en place.
- *Faire des activités « cuisine » / « roller et trottinette » / « jardinage » / « promenade » pendant les T.A.P.*
- *Pouvoir choisir les activités auxquelles on veut participer pendant les TAP / Pouvoir changer d'activité.*
  - La mairie prend note des souhaits des enfants et y réfléchit pour l'organisation des TAP pour l'an prochain.
- *Changer la sonnerie de l'école.*
  - Cela est en cours, l'électricien finalise actuellement la mise en place de la nouvelle sonnerie.
- *Avoir une sonnerie moins forte dans l'algeco.*
  - Il faut demander à l'électricien de faire le nécessaire.

Les délégués-élèves ont aussi tenu à adresser leurs remerciements pour l'achat des caisses de jeux et des cages de foot pour la récréation, cela fait le bonheur de tous les enfants pendant la récréation.

## ❖ Les projets d'école et de classes :

### □ Les projets d'école :

#### ➤ Projet « Ecole et Cinéma » :

Les enseignantes ont choisi de reconduire cette année encore le projet « Ecole et Cinéma », pour toutes les classes de l'école.

Objectif : en lien avec le projet d'école, il s'agit de développer une culture commune et faire découvrir aux enfants des œuvres de référence de notre patrimoine, que les enfants n'ont pas forcément l'occasion de voir avec leurs parents.

Les enfants vont aller voir **3 films dans l'année**, au cinéma « Rouge et Noir » de Saint Julien.

❖ **Pour le 1<sup>er</sup> trimestre, les enfants sont allés découvrir les films suivants :**

- Lundi 9 Novembre : « Les 400 coups » (film de fiction de François Truffaut) pour les enfants de CE2-CM1 et CM1-CM2.
- Mardi 1<sup>er</sup> Décembre : « Petites Z'escapades » pour les PS-MS et les PS-GS. (6 courts-métrages d'animation)
- Mardi 8 Décembre : « Princes et Princesses » (film d'animation de Michel Ocelot) pour les GS-CP, les CP et les CE1-CE2.

❖ **Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre, les enfants ont vu les films suivants :**

- Vendredi 8 Janvier « Contes Chinois » pour les enfants de PS-MS / PS-GS
- Mardi 12 Janvier « Contes Chinois » pour les enfants de GS-CP / CP  
*C'est un programme de trois courts-métrages d'animation en provenance de Chine. Programme assez singulier spécialement conçu pour les tout-petits.*
- Jeudi 14 Janvier : « 5 Burlesques » pour les enfants de CE1-CE2  
*5 courts-métrages de fiction qui proposent la découverte d'un monde comique, rapide et un peu fou et qui s'appuient sur la maîtrise totale de trois grands acteurs-réalisateurs : Charlie Chaplin / Charley Boxers / Buster Keaton.*
- Vendredi 29 Janvier : « King-Kong » (en V.O sous titrée) pour les CE2- CM1 et les CM1-CM2. *Film de fiction.*

❖ **Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, les enfants iront découvrir les films suivants :**

- Lundi 25 Avril « Le chien jaune de Mongolie » pour les enfants de PS-MS
- Vendredi 29 Avril « Le chien jaune de Mongolie » pour les enfants de PS-GS / GS-CP / CP  
*C'est un film de fiction allemand, qui nous emmène à la rencontre des nomades de Mongolie vivant de l'élevage de moutons.*
- Mardi 26 Avril « E.T l'Extra-terrestre » (VF) pour les classes de CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM1-CM2  
*C'est un film de fiction de Steven Spielberg, il date de 1982.*

Une participation de **2,50€ est demandée aux familles pour chaque film.**

Les transports en car sont totalement financés par la mairie.

➤ Projet avec le Sidefage :

Comme chaque année depuis trois ans, les enfants du CP au CM2 ont bénéficié d'une intervention du Sidefage pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. Ces interventions sont totalement gratuites et financées par le Sidefage.

Cette année, les thématiques abordées ont été les suivantes :

- **Les enfants de niveau CP :** *le compostage : comprendre que la matière se transforme / repérer les petites bêtes qui agissent dans le compost / comprendre le principe du compostage*
- **Les enfants de niveau CE1 :** *apprendre à bien trier ses déchets / les bons gestes pour bien trier / acquérir le réflexe de trier / savoir distinguer les différentes matières pour trier correctement*
- **Les enfants de niveau CE2 :** *la gestion et le traitement des déchets / le devenir des déchets en fonction de leur matière / les filières de traitement des déchets / découvrir les bénéfices du recyclage*
- **Les enfants de niveau CM1 :** *apprendre à mieux consommer / faire réfléchir sur les modes de consommation / prévention des déchets (apprendre à consommer en évitant de produire des déchets) / développer une attitude responsable autour de la production des déchets / acquérir des gestes de prévention des déchets)*
- **Les enfants de niveau CM2 :** *le compostage : comprendre la transformation de la matière, connaître le cycle de la matière et la notion de biodégradabilité, comprendre le principe du compostage...*

Les enseignantes veillent à ce que chaque classe d'âge ait pu être sensibilisée à chacune des cinq thématiques tout au long de sa scolarité en élémentaire.

Une remise à plat des différentes thématiques vues par l'intermédiaire du Sidefage a été opérée cette année, afin d'assurer à chaque classe d'âge un tour d'horizon complet et varié.

➤ Noël à l'école :

• Comme chaque année, les enseignantes ont organisé la fête de Noël. Elle a eu lieu le Vendredi 18 Décembre après-midi. C'est l'occasion de réunir tous les enfants de l'école pour un petit moment de partage. Chaque classe a interprété un chant devant tous les autres élèves. Le Père-Noël est venu rendre visite aux enfants et a assisté à ce petit concert. Il a ensuite gâté chaque classe en offrant des petits cadeaux.

Les cadeaux ont été totalement financés par le Sou des Ecoles, à hauteur de 50€ par classe.

L'après-midi s'est terminée par deux grands goûters : l'un a été organisé en maternelle et l'autre en élémentaire.

Pour pouvoir le mettre en place, les maîtresses avaient demandé la coopération des parents. Les enfants se sont régalés et ont passé une très bonne après-midi.

• Les enfants de la PS au CP ont aussi eu la chance d'assister à un spectacle intitulé « *Hissez les voiles* », réalisé par la compagnie Pierre CASTELLAN.

Ce spectacle a eu lieu à la salle polyvalente, le Mardi 8 Décembre après-midi. Il a été entièrement financé par le Sou des Ecoles pour un montant de 700€.

Les enfants se sont régalés et ont passé un très bon moment autour de ce spectacle musical plein de vie.

➤ Les crêpes :

Comme chaque année au moment de Carnaval, les enseignantes ont mis en place un atelier cuisine pour réaliser des crêpes.

L'objectif étant de permettre aux grands et aux petits de se rencontrer de temps en temps et de partager une activité commune.

Une classe de grands a donc été associée avec une classe de petits pour pouvoir réaliser des crêpes dans les classes.

Pour réaliser cet atelier, les maîtresses ont dû aussi faire appel à l'aide des parents.

Ces ateliers ont eu lieu sur des journées différentes : - le mercredi 2/02 pour les PS-GS / GS-CP / CP

- le mercredi 9/02 pour les PS-MS / CE1-CE2 A / CE2-CM1

- le jeudi 11/02 pour les CE1-CE2 B et les CM1-CM2

Cette année encore, tout s'est bien passé. Petits et grands se sont régalés !!

Les maîtresses remercient les parents qui se sont investis dans ces ateliers de cuisine.

➤ Projet piscine (pour les élèves de GS et CP) :

Les enfants de GS et de CP se sont rendus à la piscine en période 2, le jeudi, du 26 Novembre au 28 Janvier pour 8 séances.

Les enseignantes ont une nouvelle fois fait appel à la bonne volonté des parents pour les accompagner et les aider lors de cette activité.

Le cycle s'est bien passé, les enfants ont bien évolué et progressé. Cette année, le nombre d'enfants peu à l'aise dans l'eau était important. La priorité leur a donc été donnée et ils ont ainsi effectué la plupart des séances avec le maître-nageur afin de pouvoir les débloquent.

La piscine est une activité obligatoire. Les enfants ne peuvent en être dispensés sauf s'ils présentent un certificat médical contre-indiquant la pratique de cette activité. La natation est une activité très importante car on se rend compte que de plus en plus de personnes ne savent pas nager et être autonomes dans l'eau et que les noyades sont très fréquentes. Sur le plan personnel, cela amène vraiment les élèves à se dépasser et à dépasser leurs peurs, ils prennent davantage confiance en eux et en leurs capacités.

Les enseignantes remercient vivement les parents qui sont venus les aider. Sans eux, la mise en place d'une telle activité serait impossible...

➤ Projet sur l'Opéra :

Tout au long de cette période, les enfants du CP au CM2 vont partir à la découverte de l'opéra.

Tout un travail est actuellement mené en classe et aboutira à la rencontre avec une chanteuse d'opéra : *M<sup>me</sup> Marie-Ange TODOROVITCH*.

Cette dernière viendra à l'école le Lundi 4 Avril, toute la journée. Elle interviendra pour les cinq classes d'élémentaire. Les CP de Brigitte REGAD seront comme d'habitude intégrés à la classe de CP.

A cette occasion, M<sup>me</sup> TODOROVITCH présentera son métier et le monde de l'opéra aux enfants. Elle leur donnera aussi l'occasion de s'exercer à quelques vocalises...

Son intervention est prévue pour une durée d'1h30 auprès de deux classes réunies en même temps.

Son intervention, d'un coût de 375€, sera totalement pris en charge par la Coopérative des Petites Souris.

### ➤ Projet Ateliers Jeux :

Cette année, les maîtresses de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont décidé de mettre en place des ateliers jeux le mercredi matin.

Objectif : utiliser davantage les jeux pédagogiques de la classe, qui ne sont habituellement utilisés qu'en soutien auprès de certains élèves.

Ces ateliers ont lieu régulièrement depuis le mois de janvier. Ils se termineront fin juin.

Ils ont lieu pendant 1h30 le mercredi matin et permettent de mettre en place 12 jeux tels que un jeu de l'oie de conjugaison / un jeu de l'oie de numération / des jeux de résolution de problèmes / des jeux de logique...

Pour mettre en place ces ateliers, les maîtresses ont là aussi dû faire appel à l'aide des parents qui viennent donner un coup de main pour encadrer les jeux pendant environ 1h30 un mercredi par mois.

Les élèves sont répartis en petit groupe autour d'un jeu, sous la surveillance d'un adulte.

C'est l'occasion pour eux de jouer, tout en apprenant /en révisant / en s'entraînant sur des notions de mathématiques et de français.

Ces ateliers rencontrent un grand succès.

Les maîtresses remercient vivement les parents qui viennent les aider à mettre en place ces ateliers, sans eux une telle organisation ne serait pas réalisable !

### ➤ Projet Jeux en bois :

Après le projet « *Kapla* » proposé aux enfants l'an dernier, l'équipe enseignante a une nouvelle fois souhaité ouvrir l'horizon des enfants, en leur permettant de découvrir des jeux méconnus : *les jeux en bois d'antan*.

Ce projet est en cours de mise en place. Il aura lieu mi-mai.

L'objectif est de donner l'occasion aux élèves de partir à la découverte de jeux en bois d'antan tels que : *le jeu des palets, le mikado géant, le pousse palets, le billard, le jeu des anneaux...*

Cela touchera les enfants de la PS au CM2. Chaque classe bénéficiera d'1h30 d'intervention.

L'activité est prévue les 18,19 et 20 Mai :

- une journée sera réservée à la maternelle : le *Jeudi 19 Mai*
- un jour et demi sera réservée à l'élémentaire : le *Mercredi 18 Mai* et le *Vendredi 20 Mai*

Ce projet, d'un coût de 600€, sera totalement financé par la Coopérative des Petites Souris.

## ☐ Les projets de classes :

### ➤ Projets maternelle :

- Tout un projet sur le thème de la plantation de bulbes autour de l'école a été entamé cet automne et se poursuit actuellement.
- Un cross sera organisé début avril sur le stade, pour les classes de PS-MS et de PS-GS.
- Une grande chasse aux œufs aura lieu sur le stade, pendant la semaine du 21 au 25 mars.
- Le fil conducteur du travail mené tout au long de cette année en maternelle est la découverte des 5 sens.
- Les sorties de fin d'année ne sont pas encore définies pour les classes de PS-MS et de PS-GS.

### ➤ Projets CE1-CE2 :

- Deux sorties sont prévues à l'écomusée PaysAlp / CroqAlp de Viuz en Sallaz , en lien avec la Découverte du Monde travaillée en classe sur le thème de la vie d'autrefois.
  - Une sortie autour des ateliers : « Le chemin des écoliers » et « La grotte oubliée » a eu lieu le Jeudi 3 Mars, au musée PaysAlp, à Viuz en Sallaz.
    - Les enfants ont visité l'écomusée pour découvrir le mode de vie / les métiers d'autrefois en montagne au 19<sup>ème</sup> siècle. Les élèves ont beaucoup aimé cet atelier.
    - Les enfants ont aussi fait l'expérience de vivre la classe comme autrefois. C'est une expérience riche qui les a beaucoup marqués....

- Une seconde sortie « Devenez fromager » aura lieu à Mieussy (CroqAlp), le Jeudi 23 Juin.  
A l'ordre du jour : visite de la fruitière et fabrication de fromage.

Chaque sortie représente un coût de 9,50 € par élève.

**Coût total pour les deux sorties** : 532 €/ classe, donc 1064€ pour les 2 classes de CE1-CE2.

- Une sortie plus culturelle est encore recherchée...

### ➤ Projet commun CM1-CM2 et CE2-CM1 :

- Rando-Glières :

Il s'agit d'une rencontre USEP.

Les deux classes monteront sur le plateau des Glières par le sentier « *Tom Morel* », depuis le Petit Bornand.

Les enfants assisteront aussi à une animation : « *L'eau* » pour la classe de CM1-CM2 et « *La forêt* » pour la classe de CE2-CM1.

Puis, toutes les classes participant à cette rencontre se regrouperont pour présenter des chants et lire des messages qui auront été préparés en classe (sur le thème du respect des différences et la fraternité).

Une bannière sera préparée en classe, en arts visuels., Les classes auront aussi appris deux chants : « *L'hymne Européen* » et « *Le chant des partisans* ».

Cette sortie aura lieu le Mardi 14 Juin.

Les maîtresses auront besoin de parents accompagnateurs possédant l'agrément randonnée ou souhaitant le passer pour pouvoir accompagner cette sortie.

### ➤ Projets CE2-CM1 :

- Visite sur le site du Sidefage, à Bellegarde, sur le circuit de traitement des déchets ménagers.  
Visite totalement gratuite. Le Sidefage donne même une subvention pour le transport.  
Visite prévue le Vendredi 29 Avril.
- La maîtresse souhaiterait emmener ses élèves visiter l'aéroport de Genève. Ce projet est en cours de réflexion.
- La maîtresse n'a pas encore défini de sortie de fin d'année.

### ➤ Projets CM1-CM2 :

- Taille du verger communal. Animation qui aurait dû avoir lieu le Mercredi 16 Mars, mais qui a dû être annulée et reportée en raison des conditions météorologiques très défavorables.  
La date de report n'est pas encore définie.
- Défi lecture avec le collège : lecture de quatre livres et préparation en classe d'ateliers pour le défi.
- Défi sciences / mathématiques sur le thème de l'Antarctique : préparation d'affiches documentaires et de problèmes mathématiques.

Aucune date n'est arrêtée pour ces défis pour l'instant.

L'objectif de ces défis est de permettre aux CM2 de se familiariser peu à peu avec le collège et faciliter ainsi leur entrée en 6<sup>ème</sup>.

- Mon Euro Foot 2016. Il s'agit d'une rencontre USEP.  
Un cycle EPS foot a été commencé par les remplaçantes et il y aura une rencontre USEP foot à la fin de l'année qui permettra à différentes classes de se rencontrer lors de matchs de foot.  
La date de cette rencontre est encore inconnue.
- Visite du centre du Sidefage le Lundi 2 Mai :  
Deux demis groupes visiteront en alternance : un fac simulé d'usine de recyclage et un espace ludique consacré au tri, au recyclage et à la prévention.  
Cela permettra d'apporter un complément au travail fait en sciences sur le tri et le recyclage des déchets.

## ➤ Projets CP :

- Correspondance / Echange avec une classe de Sibérie. Cette intervention a pu se mettre en place par le biais d'une enseignante francophone qui est partie enseigner le français en Sibérie pendant quelques mois.  
Ce fût un échange très riche, qui a permis aux enfants de découvrir un autre mode de vie, d'autres traditions et coutumes et de se rendre compte que la vie des enfants à travers le monde n'est pas partout pareille...  
La maîtresse partie enseigner en Sibérie est ensuite venue à l'école pour présenter aux enfants de CP ce qu'elle avait découvert et appris sur la vie en Sibérie pendant son séjour. Les enfants ont beaucoup apprécié ce projet, ils se sont montrés très curieux et se sont beaucoup investis pour la réussite de cette échange.
- Correspondance avec les élèves de CP-CE1 de l'école d'Arbusigny. Une bonne partie des enfants de CP de Maîtresse Yannick ont déjà eu l'occasion d'avoir des correspondants quand ils étaient en PS, avec Maîtresse Laëtitia. Ils avaient alors correspondu avec l'école d'Arbusigny. Or, les correspondants d'Arbusigny de l'époque de M<sup>me</sup> RICHARD sont devenus les élèves de CP de M<sup>me</sup> RICHARD... Les maîtresses ont trouvé qu'il ne fallait pas manquer l'occasion de permettre à ces élèves de se revoir et de correspondre à nouveau.  
Une correspondance a donc été entamée depuis le début de l'année scolaire.  
Une première rencontre est prévue le Mardi 5 Avril, à Arbusigny.  
Une seconde aura lieu à Archamps, en fin d'année.

- Sortie à la ferme de Chosal pour un travail sur le Land Art. Sortie prévue le Jeudi 12 Mai.

Au programme, 2 ateliers :

- Atelier « *Art et Nature* » : Rencontre et sensibilisation autour du Land' Art, découverte ludique des œuvres exposées sur le sentier autour de la ferme de Chosal + réalisations individuelles ou par groupes d'œuvres éphémères in situ.
- Atelier « *Des fleurs et des couleurs au bout des doigts* » : découverte des couleurs naturelles obtenues par les plantes et les matières qui nous entourent. Impressions par le martelage, dessins nature, expériences magiques...

**Prix :** 470€ pour les 2 classes. Projet financé grâce à la subvention allouée par le Sou pour nos classes.

- Sortie au musée Paysalp le Mardi 21 Juin.

Au programme, 2 ateliers :

- Visite de l'Eco-musée par le biais d'une animation « *La sorcière a perdu son balai* ».

Le temps presse, une sorcière a élu domicile au Musée Paysan. Les enfants partent à sa recherche au milieu de mystérieux objets, d'outils oubliés témoins d'un temps révolu.

Visite contée du Musée Paysan avec manipulation d'objets. En suivant les traces de la sorcière, les enfants vont découvrir la vie d'autrefois en Haute-Savoie.

**Objectifs :** - faire réfléchir les élèves sur la façon de vivre en Haute-Savoie il y a 100 ans.

- découvrir les outils et les métiers d'autrefois.
- comparer le mode de vie actuel avec celui de nos arrière-grands-parents

- Balade contée en forêt « *Dis-moi la forêt* » à l'alpage de Chaîne d'Or.

Découverte ludique de la forêt.

Une promenade en forêt pas comme les autres où tous les sens sont mis en éveil pour apprendre la forêt.

Jeux et contes dans la forêt enchantée, à la poursuite de Gargoulette, lutin farceur mangeur de couleurs.

Balade contée avec activités d'observation et de réflexion.

**Objectif :** - permettre aux enfants d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des problématiques environnementales à travers l'observation et le conte.

**Prix :** 500€ pour les 2 classes. Projet financé grâce à la subvention allouée par le Sou pour nos classes

## ❖ L'équipement de l'école :

### □ L'équipement informatique :

- Les maîtresses prennent peu à peu en main le matériel informatique à disposition.

Elles rencontrent encore régulièrement des problèmes avec les ordinateurs portables, notamment en ce qui concerne la gestion des mises à jour. En effet, les enseignantes se retrouvent régulièrement bloquées par des problèmes de mises à jour quand elles veulent se servir des ordinateurs. C'est très pénible car cela peut bloquer et compromettre toute une séance !

L'utilisation des ordinateurs portables implique de faire les mises à jour très régulièrement sur chacun des postes, c'est très long, très fastidieux et ces manipulations ne garantissent pas que tout fonctionne systématiquement quand elles désirent se servir des ordinateurs. Les enseignantes souhaiteraient vivement que ce problème de mises à jour soit solutionné par l'informaticien en charge de la gestion du parc informatique de l'école, ceci dans le but de ne plus perdre un temps considérable sur de la gestion technique au détriment de l'enseignement. La bonne gestion de ces mises à jour est indispensable car cela bloque l'accès aux sites auxquels les enseignantes voudraient pouvoir accéder pour travailler avec leurs élèves.

- Après de multiples essais, les tablettes ont enfin été rendues utilisables, mais comme ce sont des tablettes Android, cela pose certains problèmes. En effet, la plupart des applications que les enseignantes souhaiteraient utiliser sont des applications pour Ipad, il leur est donc impossible de les acheter pour les mettre sur les tablettes Android de l'école, cela limite donc considérablement l'utilisation que les maîtresses peuvent faire des tablettes avec leurs élèves.

### □ Le site d'école :

L'école possède désormais un site internet.

Il se trouve à l'adresse suivante : [www.ac-grenoble.fr/ecole/74/archamps/](http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/archamps/)

Il va être opérationnel d'ici peu de temps. Un mot va passer dans les familles pour les en informer. Les enseignantes attendent encore les autorisations de certaines familles...

Ce site est un site académique : les maîtresses ont donc dû faire une demande d'ouverture de site auprès de l'inspection. Elles n'ont pas conçu ce site entièrement : l'académie met une structure de site à la disposition des écoles qui souhaitent se créer un site internet, les équipes enseignantes peuvent ensuite plus ou moins s'approprier et personnaliser leur site.

Le site est organisé sous forme d'onglets : il y en a par classe, par cycle et pour les projets communs à toute l'école.

L'objectif de ce site est de montrer aux parents tout ce qu'il se passe dans l'école au niveau des projets et des activités. C'est une vitrine de l'école.

Une partie administrative est aussi à la disposition des parents avec des informations telles que les vacances, le règlement intérieur de l'école, le compte-rendu du conseil d'école...

### □ Le livret scolaire :

Les enseignantes essaient de se conformer aux instructions officielles et de faire entrer l'école dans l'ère du numérique....

Cette année, elles ont décidé de se lancer dans un livret numérique. La mise en place de ce livret numérique ne dépendait pas totalement des enseignantes, et elle s'est révélée beaucoup plus longue que prévue et les livrets ont été rendus consultables il y a peu.

Tout comme le site d'école, l'équipe enseignante a fait appel à un intermédiaire pour la mise en place de ce livret : elles sont passées par la société Livretval qui a conçu un logiciel en ligne permettant de se créer un livret scolaire numérique et de leur rendre accessible aux parents. Les enseignantes ont donc utilisé la structure de base de livret proposé par Livretval et elles l'ont personnalisée pour qu'elle corresponde à ce qui été fait dans chacune des classes. Les livrets ont donc dû être refaits entièrement du CP au CM2.

Pour pouvoir mettre en place cela, il a fallu payer une cotisation de 9€ par classe.

Le principe est simple : chaque famille a un code d'accès personnalisé. Les livrets sont rendus visibles aux parents à certains moments de l'année (ils en sont informés quand c'est le cas), et pendant une période limitée.

Ils en profitent alors pour consulter le livret numérique de leur enfant et le signer numériquement.

En fin d'année, une version papier sera imprimée et insérée dans l'ancien livret en version papier.

En ce qui concerne la maternelle, cette année correspondait à la mise en place des nouveaux programmes. Des nouveaux outils de suivi et d'évaluation vont être publiés par le ministère. Les enseignantes attendent ces documents pour pouvoir retravailler leur livret. Dans l'attente de ces documents, elles ont reçu individuellement chaque famille en janvier/février pour faire le point sur le travail mené jusqu'alors. Le livret encore actuellement en service sera rempli et transmis aux familles en fin d'année avant d'être retravaillé pour l'année scolaire 2016/2017 selon les directives données par le ministère.



## □ L'équipement autre :

### ➤ Le micro-ondes

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le nouveau micro-ondes qui a été changé au retour des vacances de Noël, l'autre étant tombé en panne fin novembre.

### ➤ Le frigo de la maternelle

Le frigo de la maternelle avait été emmené à la cantine pour dépanner mais il n'est toujours pas revenu dans la tisanerie... Les enseignantes demandent s'il serait possible de le faire redescendre dans la tisanerie car ce frigo est bien utile pour stocker tous les aliments relatifs aux ateliers cuisine et pour la gestion des repas des enseignantes. La mairie va se charger de faire faire le nécessaire.

### ➤ La photocopieuse :

Une nouvelle photocopieuse a été installée dans l'école à la mi-novembre.

Les enseignantes regrettent de ne pas avoir été consultées avant le changement de photocopieur...

Elles auraient aimé faire part à la mairie de leurs besoins car la nouvelle machine leur pose beaucoup de soucis :

- Elle a certes un grand débit...
- Elle a plus que deux boutons.... Or quand le problème du changement de photocopieur avait été évoqué au premier conseil d'école, il avait bien été question de choisir du matériel simple et facile à utiliser... !
- La couleur est vraiment de très mauvaise qualité par rapport à l'ancienne photocopieuse.
- Le recto-verso est vraiment de très mauvaise qualité.
- L'impression des photos est de très mauvaise qualité. Les maîtresses le déplorent car les cahiers de vie sont de ce fait de bien moins bonne qualité. C'est vraiment très regrettable car cela demande un temps de préparation et de mise en page considérable et quand le rendu est d'aussi mauvaise qualité pour les parents, cela est décourageant.
- Tous ces problèmes imposent donc à l'équipe enseignante d'acheter du papier beaucoup plus épais qu'avant, or les coûts de ce papier plus épais ne sont donc pas du tout les mêmes ! Cela engendre des dépenses supplémentaires. L'argent ainsi dépensé pour l'achat du papier ne peut donc pas être investi dans du matériel pédagogique et cela est vraiment regrettable !
- Il n'est plus possible de brancher une clé USB directement sur le photocopieur pour que les maîtresses puissent imprimer ce qu'elles ont préparé à la maison, c'est donc très contraignant car il faut systématiquement se connecter sur une session sur l'ordinateur avant de pouvoir imprimer ce qui a été stocké sur clé USB.
- La nouvelle machine a tendance à faire des bourrages, elle est très sensible !

Toutes ces éléments font que le nouveau photocopieur ne satisfait pas du tout l'équipe enseignante qui apprécie que l'ancien photocopieur soit toujours en service car elles peuvent ainsi l'utiliser pour les impressions en couleurs alors que l'autre machine est utilisée pour les tirages en noir et blanc.

Les enseignantes font aussi remarquer que le fait d'avoir deux photocopieurs est vraiment appréciable car cela facilite nettement la gestion des photocopies. Les bouchons du matin sont ainsi bien moins fréquents...

La mairie propose de refaire passer la société en charge de la gestion du photocopieur pour voir si des améliorations de la qualité d'impression en couleur sont possibles.

## ❖ Modification des horaires / Réorganisation des TAP pour la rentrée 2016-2017 :

• Lors du premier conseil d'école en novembre 2015, M<sup>me</sup> DOMENJOURD avait fait part de sa volonté de changer les horaires et de réfléchir à une nouvelle organisation des TAP pour l'année scolaire 2016-2017, car l'organisation actuelle posait un certain nombre de problèmes à la mairie. Il avait alors été décidé de créer une commission avec des représentants des trois parties (*des délégués de parents, des enseignants et des membres de la mairie*) pour se pencher sur le sujet et réfléchir à une réorganisation des horaires pour l'an prochain.

Malgré les relances régulières de l'équipe enseignante et des parents pour anticiper les choses, se laisser le temps de réfléchir et permettre un réel dialogue entre tous, la commission regroupant des membres de l'équipe enseignante (*M<sup>mes</sup> DELAY, SERVIA et GAL*), des parents délégués (*M<sup>mes</sup> CASAYS et VADOT*) et M<sup>me</sup> DOMENJOURD n'a pu être mise en place qu'en janvier 2016, la mairie n'étant pas disponible pour commencer le travail avant cette date.

Depuis le mois de janvier, cette commission s'est réunie trois fois. Elle a donné lieu à de grandes discussions et une grande réflexion sur la façon dont les horaires actuels pourraient être modifiés, tout en les adaptant aux besoins et aux contraintes de chacun (enfant, parent, enseignant et mairie).

L'équipe enseignante et les parents étaient quant à eux pourtant favorables à un maintien des horaires et de l'organisation actuels.

• Pour modifier les horaires, il faut tenir compte d'un certain nombre de contraintes :

- ✓ Une circulaire académique organise les temps partiels pour les enseignants et impose un choix de fonctionnement parmi deux options seulement (soit la semaine à 5h15 tous les jours que les enfants vivent actuellement, soit la semaine qui alterne des journées de 6h et des journées de 4h30).
- ✓ Le nombre d'enfants ne cessant d'augmenter à la cantine, il faut rallonger le temps du service. Il faut prévoir au moins deux heures pour pouvoir gérer les repas des maternelles puis des élémentaires, sinon cela est invivable tant pour les enfants que pour le personnel de cantine.
- ✓ La mairie rencontre des difficultés à trouver des intervenants, notamment le vendredi. Cela pose donc de gros soucis dans l'organisation des TAP du vendredi et demande une réorganisation régulière pour répondre au nombre de groupes. C'est un casse-tête pour la mairie surtout quand, en plus, des intervenants sont absents ce jour-là....
- ✓ Le respect des rythmes de l'enfant.
- ✓ Les enseignantes souhaitent garder une grande matinée car elle est vraiment bénéfique pour les enfants.
- ✓ Si l'on opte pour le système qui alterne des journées de 6h et des journées de 4h30, les enseignantes pensent qu'il est indispensable que le vendredi soit une petite journée de classe de 4h30. En effet, c'est le jour où les enfants sont le moins disponibles pour les apprentissages.
- ✓ Les enseignantes souhaitent avoir au moins 1h15 de classe l'après-midi, sinon le temps serait trop court pour permettre une réelle séance d'apprentissage.
- ✓ Il faut vraiment adapter les horaires aux rythmes des apprentissages : les enfants viennent à l'école pour apprendre, donc il faut que les moments choisis pour être avec les enseignantes soient les moments où cela est le plus profitable pour les élèves.

En commission, les discussions n'ont pas toujours été simples car chaque partie ne raisonne pas par rapport aux mêmes problématiques, ni aux mêmes contraintes. Les membres de la commission se sont aussi intéressés à ce qu'il se passait dans les autres communes pour voir si cela les aiderait. Les choses ont été pensées sous tous les angles, différentes organisations ont été réfléchies et élaborées. Mais il a été très difficile de trouver un terrain d'entente, il n'a d'ailleurs pas été trouvé au terme des trois réunions de la commission et aucune proposition n'a pu être arrêtée pour pouvoir ensuite être proposée en conseil d'école.

Les enseignantes ont beaucoup insisté sur le fait que l'organisation actuelle était vraiment satisfaisante pour les enfants, car elle leur apportait beaucoup de régularité tout au long de la semaine. Elles craignent beaucoup que la mise en place d'une nouvelle organisation ne remette en cause l'équilibre des enfants tout au long de la semaine et donc la qualité des apprentissages dispensés à l'école.

Les délégués de parents partagent le sentiment des enseignantes et sont eux aussi favorables à un maintien des horaires actuels.

Mais pour la mairie, le problème des intervenants difficiles à trouver et le coût important qu'engendrent les TAP ne permet pas de garder l'organisation actuelle, un changement est inévitable pour réduire les frais.

M<sup>me</sup> DOMENJOURD a fait une dernière proposition d'horaires pendant les vacances de février. Elle l'a présentée séparément aux enseignantes de la commission et aux parents de la commission. Etant donnés les délais et les disponibilités de chacun, la commission n'a donc pas eu l'occasion de se réunir avant le conseil d'école pour parler de cette dernière proposition.

La discussion se fait donc au moment du conseil d'école n°2.

- Voici la dernière proposition faite par la mairie. Nous l'appellerons *Proposition A*.

• **Horaires pour la maternelle pour les journées du lundi, du mardi, du jeudi et du vendredi :**

8h15	11h45	Classe
11h45	13h45	Cantine
13h45	15h30	Classe
15h30	16h30	TAP les lundi, mardi et jeudi mais garderie le vendredi

• **Horaires pour l'élémentaire pour les journées du lundi et du vendredi (petites journées de classe):**

8h30	11h45	Classe
11h45	13h45	Cantine
13h45	15h00	Classe
15h00	16h30	TAP

• **Horaires pour l'élémentaire pour les journées du mardi et du jeudi (grandes journées de classe):**

8h30	11h45	Classe
11h45	13h45	Cantine
13h45	16h30	Classe

Lors du conseil d'école, chaque partie s'est exprimée suite à cette proposition de nouveaux horaires :

♦ **Du côté des parents :**

- Il va être très difficile de gérer le planning parental s'il y a deux rythmes différents entre la maternelle et l'élémentaire.

Ces horaires demanderaient une logistique supplémentaire aux parents. Cela implique d'avoir deux plannings différents si les familles ont un enfant en élémentaire et un enfant en maternelle.

Le décalage des deux sorties le soir (15h pour l'élémentaire et 15h30 pour les maternelles) pose un réel problème aux parents. Il y a 30 minutes à attendre entre les deux sorties... !

Selon les parents, la *proposition A* est impossible à mettre en place car elle leur compliquerait bien trop la vie.

Les parents délégués font eux une proposition d'horaires qui suivrait toujours le modèle petite journée / grande journée, mais avec des horaires uniformisés pour tous, qui permettraient d'avoir la même organisation sur toute l'école. Nous l'appellerons *Proposition B*. Cette proposition avait déjà été évoquée, mais non validée en commission car les différentes parties n'étaient pas d'accord sur la définition des jours pour les petites et les grandes journées.

• **Horaires pour toute l'école pour les journées du lundi et du vendredi (petites journées de classe) :**

8h30	11h45	Classe
11h45	13h45	Cantine
13h45	15h00	Classe
15h00	16h30	TAP / Garderie le vendredi en maternelle

• **Horaires pour toute l'école pour les journées du mardi et du jeudi (grandes journées de classe) :**

8h30	11h45	Classe
11h45	13h45	Cantine
13h45	16h30	Classe

- Les délégués demandent à ce que ce projet de modification d'horaires soit présenté et expliqué à tous les parents de l'école. Il faut communiquer avec les parents / ne pas leur imposer. Il faut recueillir le sentiment plus vaste des parents, leur présenter pourquoi on en est arrivé là, pourquoi il faut modifier les horaires, quelles étaient les contraintes dont il a fallu tenir compte. Il faut que les parents puissent comprendre toute la réflexion qu'il y a eu avant d'en arriver à cette proposition de nouveaux horaires.

- Il faudrait peut-être faire un sondage auprès des familles pour récolter l'avis des parents sur l'une ou l'autre des deux organisations (*Proposition A et Proposition B*) proposées par les différentes parties et expliquer comment on en est arrivé là.
- Il faut absolument organiser un parcours pédagogique pour les TAP : en effet, cela motiverait et impliquerait davantage les élèves, ce qui permettrait d'éviter certains problèmes de discipline que rencontrent les intervenants. Le problème de la discipline dans les TAP est un réel problème car il arrive régulièrement que les activités soient perturbées par certains enfants non motivés, or tous les autres enfants du groupe se retrouvent punis sans être pourtant directement impliqués. Cela pénalise ces derniers qui, pourtant, restent motivés et intéressés par l'activité et cela démotive aussi les intervenants qui ne sont pas là pour faire de la discipline mais pour transmettre des choses...

### ♦ Du côté des enseignants :

- Les enfants ont vraiment besoin de régularité donc les enseignantes préféreraient très nettement garder le fonctionnement actuel avec des journées de 5h15 toute la semaine.  
Parents et enseignants sont d'accord pour dire que le fonctionnement actuel convient à tous : enfants, parents et enseignants. Le fait d'avoir un rythme équilibré et régulier sur la semaine est bien moins fatigant qu'une semaine où il faut changer d'organisation tous les jours...  
Les enseignants craignent vraiment que cette nouvelle organisation ne fatigue plus les enfants qui vont avoir bien du mal à se repérer dans la semaine, car chaque jour aura une organisation différente.  
L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'il a fallu beaucoup de temps aux parents et aux enfants pour se conformer à l'organisation actuelle, changer les horaires implique donc à nouveau un temps de réadaptation pour tous. Les enseignantes craignent que celui-ci ne soit long et qu'il ne se fasse au détriment des apprentissages des enfants. En effet, il faut savoir que tous les retards perturbent vraiment l'organisation et l'avancée des classes.  
Parents et enseignants trouvent qu'il est vraiment dommage de modifier quelque chose qui a eu du mal à se mettre en place et qui désormais fonctionne très bien et satisfait parents, enfants et enseignants.
- La *proposition A*, qui implique des horaires différents pour la maternelle et l'élémentaire soulève aussi des problèmes de responsabilité pour la directrice de l'école : qui serait responsable de la maternelle de 15h à 15h30 ? En effet, la directrice a en charge une classe de CP, elle devrait donc se conformer aux horaires de l'élémentaire, pas à ceux de la maternelle. Avec cette proposition, elle est censée avoir terminé à 15h... et non à 15h30.  
Un autre problème se pose si on opte pour la *proposition A* : comment gérer la GS-CP ? A quels horaires cette classe devra-t-elle se rattacher ?
- La *proposition A* pose aussi le problème de la gestion des temps partiels : actuellement, il y a une enseignante qui complète des enseignantes de maternelle et d'élémentaire. Comment va-t-elle faire pour pouvoir réaliser son nombre d'heures si elle complète des personnes qui ont des journées avec des horaires différents... ? L'équipe enseignante craint que cette organisation ne puisse être validée par l'inspection car cela serait ensuite très problématique pour mettre en place une organisation pour les temps partiels dans notre école.
- Si l'on opte pour une semaine avec alternance des petites et des grandes journées, il faut absolument éviter de faire du vendredi une grande journée, même s'il est difficile pour la mairie de trouver des intervenants ce jour-là. Il est impossible pour les enfants de supporter une journée de 6h en fin de semaine, les maîtresses ne pourraient pas du tout travailler efficacement avec les enfants ce jour-là. Ceux-ci sont à l'école pour apprendre donc si on veut changer les horaires, il faut vraiment tenir compte du rythme des enfants et des moments où ils sont le plus attentifs pour travailler. L'organisation choisie doit permettre aux enseignantes d'avoir des élèves dans les meilleures dispositions pour pouvoir travailler avec eux le plus efficacement possible.
- Avec la *proposition A*, les PS continueraient d'être couchés peu après le repas pour respecter leur rythme. En modifiant les horaires et en allongeant notamment l'après-midi, cela permettrait donc aux enfants de PS de profiter de la maîtresse, ce qu'ils ne peuvent pas faire actuellement car les enfants ne viennent à l'école que pour dormir, et ils se lèvent juste pour repartir de l'école à 15h15 ou pour aller aux TAP.  
Les longues après-midi seraient donc un avantage de cette nouvelle organisation de la journée.
- Si les maternelles et les élémentaires n'ont pas les mêmes horaires, cela signifie que les ATSEM qui gèrent des TAP en élémentaire ne pourront plus le faire car leurs horaires ne coïncideraient plus avec ceux de l'élémentaire. Cela signifierait donc une perte d'intervenants pour la mairie.

- Les enseignantes font elles aussi la proposition d'une organisation commune pour toute l'école car le décalage d'horaires soulève bien trop de soucis d'organisation pour les parents. Avec la *proposition A*, la gestion de l'ouverture / fermeture des portes, ainsi que des retards serait elle aussi bien trop difficile à gérer. Les enseignantes craignent de passer leur temps à la porte pour gérer les retardataires....

Parents et enseignants se rejoignent donc sur la *proposition B* qui leur semble plus réalisable et vivable pour tous.

#### ♦ Du côté de la mairie :

- Les élus refusent de faire payer les TAP, cela ne correspond pas à leur programme politique.
- Il est beaucoup trop difficile de trouver des intervenants. Le nombre d'enfants augmente chaque année, donc le nombre de groupes de TAP aussi, ce qui implique donc de trouver chaque année plus d'intervenants. Or à l'heure actuelle il est déjà très difficile de trouver le nombre d'intervenants suffisant pour répondre à la totalité des groupes. La mairie s'inquiète donc pour les années futures où l'école devra accueillir un nombre d'élèves important. C'est déjà un véritable casse-tête à l'heure actuelle de trouver les intervenants et de mettre en place une organisation qui fonctionne pour les 8 groupes de cette année, alors si le nombre de groupes augmente, cela sera juste ingérable... La mairie ne peut pas se permettre de prendre le risque de garder une organisation telle qu'elle est aujourd'hui avec un nombre d'enfants plus important, car elle n'est pas sûre d'arriver à trouver chaque année assez d'intervenants.
- A cela, il faut aussi ajouter le problème de la gestion des absences des intervenants... Quand il manque un intervenant, il faut répartir les enfants du groupe concerné en veillant à ne pas dépasser le nombre limite d'enfants autorisé (18 enfants au maximum par groupe), cela surcharge donc les autres groupes et nuit nettement à la qualité des activités qui se transforment en simple garderie.
- Les TAP coûtent énormément d'argent à la mairie. Il est impossible pour eux de continuer à ce rythme-là. La mairie ne peut plus assumer de financer des TAP quatre fois par semaine.
- Les intervenants et les enfants demandent un suivi et un choix des activités. Il faudrait donc revoir toute l'organisation pour pouvoir répondre à leurs demandes respectives.
- Avoir des TAP d'une heure et demie permettrait aussi d'aller plus loin dans l'activité, de l'approfondir davantage, d'avoir plus le temps de faire les choses.
- Il faut impérativement augmenter le temps du midi car il y a beaucoup trop d'enfants à faire manger à la cantine. La gestion du service est très difficile actuellement pour le personnel de cantine. Les prévisions d'effectifs à la hausse renforce cette idée de pause méridienne plus longue pour répondre à la demande croissante d'inscriptions à la cantine.
- En cas d'adoption de la *proposition A*, la mairie prévoit une solution pour le décalage d'horaires du matin : les portes seraient alors ouvertes à la même heure côté maternelle et côté élémentaire. Ainsi, pour la maternelle, l'accueil serait géré normalement par les enseignantes qui seraient alors en service, puisque commençant à 8h05 pour assurer l'accueil de 8h05 à 8h15, avant de commencer la classe à 8h15. Par contre, côté élémentaire, un accueil intermédiaire serait pris en charge par du personnel communal, de 8h05 à 8h20, le temps que les enseignantes prennent le relais à 8h20, horaire officiel de l'accueil géré par le personnel enseignant si l'école commence à 8h30.

Chaque partie ayant eu l'occasion de faire part de ses remarques et de son opinion sur l'une ou l'autre des deux propositions, un vote est proposé pour savoir clairement ce qu'il en est pour chacune de ces deux propositions. Au terme du vote, il ressort que personne parmi les parents et les enseignants n'est favorable à la *proposition A* faite par la mairie.

Les parents délégués souhaitent pouvoir organiser une réunion d'information pour que la mairie explique aux autres parents pourquoi on en est là. Une discussion s'engage donc sur le choix d'une date pour proposer rapidement une réunion publique à l'ensemble de la communauté éducative.

Il ne reste que la semaine du 21 au 25 mars car la proposition de modification d'horaires doit être envoyée à l'Inspection de Saint Julien-en-Genevois et elle doit ensuite être remontée à la DSDEN d'Annecy (Direction Départementale des Services de l'Education Nationale) **avant le 31/03**.

Après réflexion, il paraît totalement impossible d'organiser une réunion avant de faire remonter la proposition à la DSDEN car bien trop de facteurs sont à prendre en compte :

- le lundi 21/03, ce n'est pas possible car il faut le temps d'informer les gens.
- une réunion pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> bloque la soirée du mardi 22/03.
- les parents ne se déplaceront pas à une réunion un mercredi soir. Le mercredi 23/03 n'est donc semble-t-il pas approprié.
- la mairie n'est pas disponible le jeudi 24/03.
- le vendredi 25/03 ne serait pas pertinent car c'est le début d'un week-end prolongé, les parents ne seront pas disponibles.
- le lundi 28/03 est un jour férié.
- le mardi 30/03, cela n'est pas raisonnable si on veut être sûr que la proposition soit bien remontée à temps...

Puisqu'il semble impossible de pouvoir informer et consulter tous les parents avant l'envoi de la proposition de modification d'horaires à la DSDEN, il est décidé de s'appuyer sur le vote fait en conseil d'école.

Il est donc décidé que ce serait la *proposition B* (faite par les parents et les enseignants) qui serait retenue, à défaut de pouvoir garder les horaires et le fonctionnement actuel.

La mairie s'engage à faire passer un mot dès le début de la semaine du 21 mars pour expliquer la modification des horaires à l'ensemble des parents.

Elle s'engage aussi à organiser ultérieurement une réunion d'information pour expliquer aux parents ce qui a conduit à une telle décision.

#### ❖ Questions diverses :

##### ✓ Classe de découverte :

Les parents encouragent les enseignantes à poursuivre ce genre d'activité.

- Les enseignantes remercient les parents pour leur soutien et rappellent que ce genre de projet dépend de la bonne volonté des enseignantes et qu'il n'est pas inscrit aux programmes. Les enseignantes n'ont donc aucune obligation à le mettre en place. La directrice informe les parents qu'elle ne peut donc en aucun cas obliger ses collègues à mettre en place une classe de découverte si celles-ci ne le souhaitent pas.  
Toutefois, les maîtresses rappellent qu'elles sont bien conscientes de tous les bénéfices que cela peut apporter aux enfants. Elles sont convaincues que vivre ce genre de projet une fois dans sa scolarité est important et formateur pour un enfant.  
Elles informent aussi les parents du fait que ce genre de projet implique un travail considérable sur une année. Les démarches administratives sont très très lourdes.  
Il n'est pas non plus forcément possible pour les enseignantes de concilier ce genre de projet avec une vie de famille, car lorsqu'un tel projet est mis en place, il faut aussi pouvoir faire garder ses propres enfants pendant la durée du séjour...
- La question du financement se pose aussi car un tel projet a un certain coût... Or à l'heure actuelle, le Sou se voit obligé de réduire les subventions allouées à l'école pour les projets et activités... Si les subventions du Sou diminuent, il faut trouver une autre façon de financer ce genre de projet...
- La mairie profite du conseil d'école pour informer les enseignantes de la possibilité d'utiliser le foyer de ski de fond pour faire du ski de fond et des raquettes. Du matériel est à disposition au foyer. Cela pourrait permettre d'envisager un cycle de ski de fond sur une semaine, sans avoir à se soucier de la question coûteuse de l'hébergement comme dans le cadre d'une classe de découverte. Cela permettrait de faire découvrir une nouvelle activité aux élèves, de leur faire vivre une expérience enrichissante sans avoir toutes les contraintes de la classe de découverte pour les enseignantes.

Les choses seront à rediscuter avec la nouvelle équipe pédagogique de l'année 2016/2017.

##### ✓ Problème d'actualisation des emplois du temps des TAP et des menus de la cantine sur le site de la mairie.

- Le site de la mairie a été piraté il y a peu.  
La mairie se charge de faire le nécessaire pour que les actualisations des divers menus et emplois du temps puissent être faites.

Il serait aussi intéressant de mettre un lien vers la mairie sur le site d'école, pour que les parents puissent aller consulter les menus et les emplois du temps des TAP.

- ✓ Depuis la mise en place du plan vigipirate, le trafic devant l'école se trouve nettement amélioré. Les gens ne se garant plus devant l'école, cela fluidifie le trafic devant l'école. C'est très appréciable. Jusqu'à quand le plan vigipirate sera-t-il maintenu ?
  - La protection de l'école sera pérennisée devant l'école pour assurer la sécurité de tous.  
Il est prévu de mettre des jardinières au lieu des barrières qui peuvent tomber et blesser des enfants.
  
- ✓ Il reste à résoudre le problème du trottoir qui est impraticable car il y a une longue file de voitures très mal garées. Il faut absolument sécuriser le trottoir, comme devant l'auberge.
  - La mairie est bien consciente des dangers engendrés par toutes ces voitures mal garées.  
Elle fait appel au civisme des gens.  
La mairie s'interroge sur la possibilité de mettre des barrières (du type de celles placées devant l'auberge) sur les trottoirs aux alentours de l'école afin de les sécuriser.
  
- ✓ Que se passe-t-il quand un intervenant est absent ?
  - Les enfants ne sont jamais livrés à eux-mêmes, ils sont forcément pris en charge : ils sont répartis dans les autres groupes, tout en veillant à ne pas dépasser le nombre limite autorisé des 18 enfants par groupe.

**La séance est levée à 21h00.**

Archamps, le 29 Mars 2016.

Nadège CASAYS (*parent délégué*)

Yannick GAL (*directrice*)